

Natixis ESG PEA

REPORTING MENSUEL

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS ⁽¹⁾

CLASSE D' ACTIONS : R/C (EUR) - FR0013196672

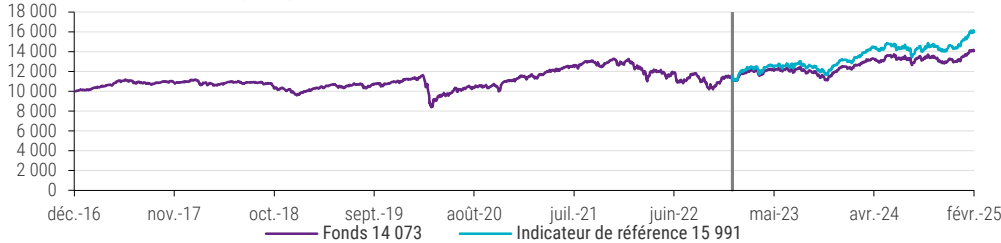
Février 2025

Politique d'investissement

- Objectif d'obtenir une performance la plus proche possible de celle des marchés actions sur une durée minimale de placement de 5 ans
- Association de fonds actions et des fonds diversifiés, tous éligibles au PEA. Ces derniers disposent de larges marges de manoeuvre pour déterminer notamment leurs expositions aux actions
- L'exposition aux actions variera de 40% à 100%
- Classification SFDR : Art. 8

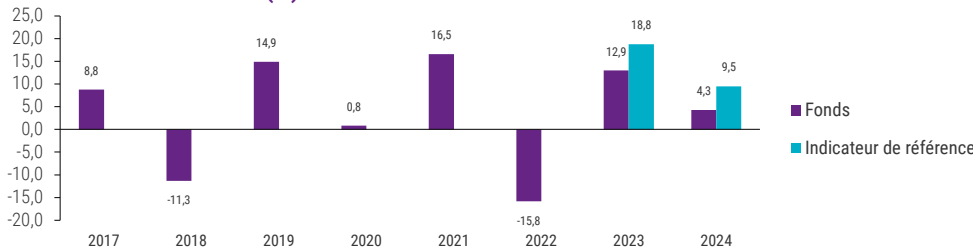
LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

Croissance de 10 000 (EUR) (du 15/12/2016 au 28/02/2025)



Au 15/12/2022, le fonds a modifié sa stratégie d'investissement. Par conséquent, les performances passées ne reflètent pas la nouvelle stratégie mise en place.

Performances annuelles (%)



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 mois	2,27	3,45
Début année	7,94	10,97
3 mois	8,35	12,50
1 an	8,81	15,10
3 ans	17,11	-
5 ans	34,82	-
Depuis la création	40,73	-

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	11,56	13,72	14,87
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	13,13	-	-
Tracking Error (%)	3,06	-	-
Ratio de Sharpe du fonds*	0,45	0,21	0,33
Ratio de Sharpe de l'indicateur de référence*	0,88	-	-
Ratio d'information	-2,06	-	-
Alpha (%)	-3,79	-	-
Bêta	0,86	-	-
R ²	0,96	-	-

* Taux sans risque : performance sur la période de l'EONIA capitalisé, chaîné avec l'€STR capitalisé depuis le 30/06/2021. Données calculées sur un pas hebdomadaire.

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de mois)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	5,41	-
5 ans	6,16	-
Depuis la création	4,25	-

PERFORMANCE ANNUALISÉE (%) (fin de trimestre)	Fonds	Indicateur de référence
3 ans	-0,28	-
5 ans	3,11	-
Depuis la création	3,35	-



Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI EMU DNR et mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR), sur une durée minimale de placement de 5 ans.

Rating Morningstar™

★★ 31/01/2025

Catégorie Morningstar™

Eurozone Large-Cap Equity

Indicateur de référence

MSCI EMU DNR €

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	-
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Création de la classe d'actions	15/12/2016
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépôtair	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	12:30 CET J - 1.0
Actif net	EURm 450,0
Horizon d'investissement recommandé	> 5 ans
Type d'investisseur	Vente au détail

CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
R/C (EUR)	FR0013196672	SELPCE FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible	1	2	3	4	5	6	7	Risque plus élevé
				4				

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

La politique d'investissement du Fonds l'expose principalement aux risques suivants :

- Risque de perte en capital

- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de liquidité

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

LES FONDS COMPOSANT VOTRE INVESTISSEMENT					
Classe d'actions	ISIN	Gestionnaire financier	Classe d'actif	Poids (%)	
DNCA BEYOND ENGAGE SI (D) EUR	FR001400EAK0	DNCA FINANCE	OPC actions	23,1	
MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY SI-NPF (C) EUR	LU1799977381	MIROVA	OPC actions	16,0	
OSSIAM EUROPE ESG MACHINE LEARNING T (C) EUR	LU0811899946	OSSIAM	OPC actions	9,5	
OSSIAM BBG EUROZONE PAB NR 1C CAP (C) EUR	LU1847674733	OSSIAM	Trackers OPC	9,0	
DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA SI (C) EUR	LU1923148792	DNCA FINANCE	OPC actions	8,3	
MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY SI-NPF (C) EUR	LU1847728414	MIROVA	OPC actions	8,1	
DORVAL EUROPEAN CLIMATE INITIATIVE I (D) EUR	FR0013334398	DORVAL ASSET MANAGEMENT	OPC actions	7,0	
DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER SI (C) EUR	LU2562210638	DNCA FINANCE	OPC actions	5,8	
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY SI (C) EUR	FR00140042W7	OSTRUM ASSET MANAGEMENT	OPC actions	4,9	
DNCA SRI EURO QUALITY I (C) EUR	FR0010948463	DNCA FINANCE	OPC actions	4,4	
INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE F (C) EUR	FR0014000IA7	MIROVA	OPC actions	3,8	

en % de l'actif net

PERFORMANCES DES PARTS INVESTIES					
Classe d'actions	ISIN	1 mois (%)	3 mois (%)	Début année (%)	1 an (%)
DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER SI EUR	LU2562210638	3,3	10,5	10,2	11,5
OSSIAM EUROPE ESG MACHINE LEARN 2C EUR	LU0811899946	4,0	9,8	9,5	22,6
OSSIAM BBG EUROZONE PAB NR 1C CAP	LU1847674733	1,9	10,3	8,7	11,3
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY SIC€	FR00140042W7	2,0	6,4	7,1	13,8
DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA SI/A EUR	LU1923148792	0,6	4,0	4,6	3,4
MIR.EURO.SUSTAINABLE.EQUITY.SIA.NPF	LU1799977381	2,9	9,7	8,7	15,4
MIROVA EUROP.ENVIROMN. EQTY SI/A-NPF EUR	LU1847728414	0,9	3,7	4,8	0,7
DNCA BEYOND ENGAGE SI EUR	FR001400EAK0	3,0	10,2	9,9	12,4
DORVAL EURO CLIMATE INITIATIVE I (C) EUR	FR0013334398	2,4	7,1	6,4	6,1
DNCA SRI EURO QUALITY I(C) EUR	FR0010948463	2,5	12,0	10,2	8,2
INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE F (C) EUR	FR0014000IA7	-0,6	4,7	3,7	-5,6

Les performances indiquées sont représentatives des performances passées et ne sont pas une garantie des résultats futurs.

FRAIS

Frais globaux	1,55%
Commission de souscription max	2,50%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	0,00%
Minimum d'investissement VL (28/02/2025)	140,73 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

GESTION

Société de gestion

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier

VEGA INVESTMENT SOLUTIONS

VEGA Investment Solutions développe des solutions d'investissement adaptées aux investisseurs privés et institutionnels. La société répond aux besoins de ses clients en proposant des produits qui s'appuient sur un solide savoir-faire dans les domaines de la sélection de valeurs et de fonds externes, et de la gestion de comptes dédiés.

Siège social

Paris

Fondé

1990

Actifs sous gestion

71 EUR

(milliards)

(01/01/2025)

Gérants de portefeuille

Nicolas Bozetto est diplômé d'un DESS Banque, Finance et Gestion des Risques de l'Université Paris XIII et d'une maîtrise de Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales de l'Université Lyon I.

Nicolas a commencé sa carrière en 2000 chez Société Générale Asset Management, en participant d'abord à développer l'offre d'attribution de performances et de risques. Il a ensuite intégré l'équipe de gestion de fonds diversifiés. Il a rejoint le Groupe Natixis en 2008 en tant que gérant de portefeuilles épargne salariale, se spécialisant rapidement sur les gammes de FCPE ISR. En plus de ses activités de gestion, Nicolas travaille depuis deux ans au développement de solutions ESG au sein de Natixis Investment Managers International.

Thierry Mulak est diplômé d'un DEA Sciences de Gestion / Finance de l'université Paris I-Sorbonne et d'une maîtrise de Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales de l'université Paris-Dauphine.

Après une année passée chez Exane à la recherche Produits Dérivés, Thierry Mulak entre en 2006 à la BPCE en tant que responsable de la couverture globale d'un portefeuille de fonds. Il évalue les facteurs de risque afin de déterminer les instruments adéquats et gère les positions dérivés utilisées pour se couvrir.

Thierry Mulak a rejoint notre entreprise en tant que gérant diversifié en décembre 2009.

INFORMATION

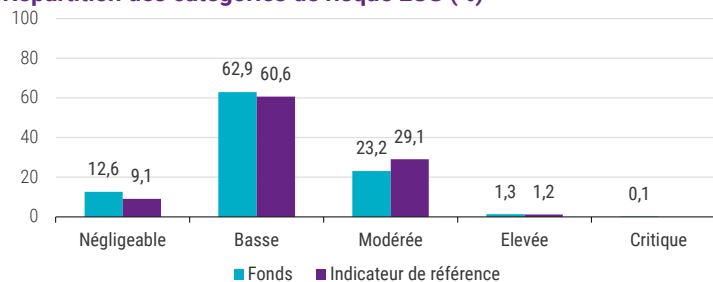
Questions sur le prospectus

E-mail : ClientServicingAM@natixis.com

RÉPARTITION PAR NOTE ESG (HORS EMPRUNT D'ETAT)

TITRES HORS EMPRUNTS D'ETAT	Fonds	Indicateur de référence
Hors emprunts d'Etat (en % de l'actif)	98,3	100,0
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,0	99,9
Note risque ESG	16,2	17,4

Répartition des catégories de risque ESG (%)



RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE RISQUE ESG (%)	Fonds	Indicateur de référence
Négligeable	12,6	9,1
Basse	62,9	60,6
Modérée	23,2	29,1
Elevée	1,3	1,2
Critique	0,1	-
Total	100,0	100,0

Score ESG Risque Catégorie - Grille de lecture

Négligeable : 0-9,99 Impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille négligeable	Basse : 10-19,99 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille faible	Moyenne : 20-29,99 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille modéré	Elevée : 30-39,99 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille élevé	Critique : > 40 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille sévère
--	--	--	--	---

Chaque catégorie saisit un niveau d'impacts financiers importants découlant des facteurs ESG. La note est attribuée sur une échelle de 0 à 100, où les notes les plus faibles sont les meilleures, 0 indiquant qu'une entreprise n'a pas de risque ESG.

Intensité Carbone - Grille de lecture

Négligeable : 0 - 99	Basse : 100 - 199	Modérée : 200 - 299	Elevée : 300 - 399	Critique : > 400
----------------------	-------------------	---------------------	--------------------	------------------

RÉPARTITION DU RISQUE ESG PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

Secteur	Poids (%)	Note risque ESG	Note Risque E	Note Risque S	Note Risque G	Intensité Carbone (tCO2/M\$)*
Industrie	18,6	19,0	6,9	7,5	4,5	44,4
Energie	1,2	17,6	6,1	6,9	4,6	12,9
Technologie	13,8	12,1	3,9	5,2	3,0	14,8
Matériaux de base	7,1	15,0	7,8	4,3	2,9	695,4
Finance	16,1	13,3	0,7	7,0	5,5	6,6
Services aux collectivités	7,6	20,3	7,3	9,3	3,7	274,1
Communication	5,8	16,8	3,1	9,2	4,5	24,7
Biens de Consommation Non Cyclique	20,5	17,9	3,6	9,3	4,9	24,6
Biens de Consommation Cyclique	9,0	15,2	3,2	6,7	5,3	20,7
Diversifiés	0,0	13,9	0,9	7,1	5,9	3,3
Organismes internationaux	0,0	5,0	0,7	2,1	2,2	1,0
Banques régionales	0,0	16,6	0,4	9,5	6,7	5,8
Agence de liquidation	0,0	-	-	-	-	-
NR	0,4	22,6	5,9	10,7	6,0	111,8
Total	100,0	16,2	4,3	7,4	4,5	90,2

La catégorie NR comprend des instruments sans classification sectorielle selon la nomenclature Bloomberg.

Les piliers E, S et G représentent les piliers Environnemental, Social et Gouvernance d'une entreprise. Ces notes s'ajoutent à la note finale de risque ESG. Source : Sustainalytics

* Source: Trucost
Nomenclature BBG

5 PREMIERS ÉMETTEURS EN CONTRIBUTION AU RISQUE ESG

Compagnies	Secteur	Pays	Poids (%)	Note risque ESG*	Contribution au risque ESG du portefeuille**
ASML HOLDING NV	Technologie	Pays-Bas	4,91	8,5	-0,38
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	2,26	10,0	-0,14
ALLIANZ SE	Finance	Allemagne	2,65	11,3	-0,13
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	1,54	9,4	-0,11
AIR LIQUIDE SA	Matériaux de base	France	3,35	13,2	-0,10

5 DERNIERS ÉMETTEURS EN CONTRIBUTION AU RISQUE ESG

Compagnies	Secteur	Pays	Poids (%)	Note risque ESG*	Contribution au risque ESG du portefeuille**
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	2,54	25,8	0,24
IBERDROLA SA	Services aux collectivités	Espagne	2,53	23,1	0,17
VINCI SA	Industrie	France	0,83	26,3	0,08
ENGIE SA	Services aux collectivités	France	0,56	30,2	0,08
NOVO NORDISK A/S	Biens de Consommation Non Cyclique	Danemark	1,06	23,1	0,07

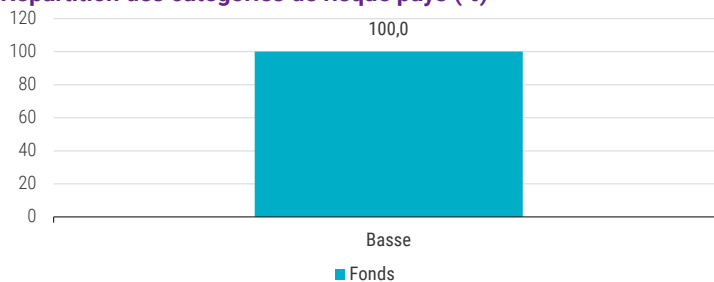
*Source : Sustainalytics **Mesure la contribution de la notation du risque ESG du Fonds relativement au poids de l'entreprise dans le portefeuille
Destiné à des clients investisseurs professionnels et non professionnels.

RÉPARTITION PAR NOTATION DE RISQUE ESG DU PAYS EN % D'ENCOURS - EMPRUNT D'ETAT

EMPRUNTS D'ETAT	
	Fonds
Emprunts d'Etat (en % de l'actif)	0,2
Taux de couverture (en % de l'actif)	97,7
Notation du risque ESG du pays	14,5

RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE RISQUE PAYS (%)	
	Fonds
Basse	100,0
Total	100,0

Répartition des catégories de risque pays (%)



La notation du risque pays de Sustainalytics mesure la richesse nationale composée du capital naturel et produit, du capital humain et du capital institutionnel, ainsi que la capacité d'un pays à utiliser et à gérer ces capitaux de manière efficace et durable. Cette notation sert à compléter l'analyse traditionnelle du risque de crédit en fournissant une perspective complémentaire du risque pays en évaluant sa capacité à se développer durablement. Le score global est compris entre 0 et 100, 100 représentant le risque le plus élevé.

Score ESG Risque Catégorie - Grille de lecture

Négligeable : 0-9,99 Impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille négligeable	Basse : 10-19,99 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille faible	Moyenne : 20-29,99 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille modéré	Elevée : 30-39,99 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille élevé	Critique : > 40 Impact financier lié à des problématiques E, S ou G sur le portefeuille sévère
---	---	---	---	---

Chaque catégorie saisit un niveau d'impacts financiers importants découlant des facteurs ESG. La note est attribuée sur une échelle de 0 à 100, où les notes les plus faibles sont les meilleures, 0 indiquant qu'une entreprise n'a pas de risque ESG.

HORS SCOPE	
	Fonds
Hors scope (en % de l'actif)	1,5

ÉMISSIONS CARBONE (HORS EMPRUNTS D'ETAT)

TITRES HORS EMPRUNTS D'ETAT		
	Fonds	Indicateur de référence
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,5%	99,8%
Intensité Carbone (tCO2/M\$)	91,0	88,1

Source : Trucost

Intensité Carbone - Grille de lecture

Négligeable : 0 - 99	Basse : 100 - 199	Modérée : 200 - 299	Elevée : 300 - 399	Critique : > 400
----------------------	-------------------	---------------------	--------------------	------------------

Les notations de risque ESG s'interprètent comme une mesure du risque non géré par les entreprises et susceptible d'impacter significativement leurs valorisations. Plus la note de risque ESG d'une entreprise est faible, plus le risque global de subir des répercussions financières importantes en raison de facteurs ESG est faible. Les notations des risques ESG de Sustainalytics se composent de trois éléments de base qui contribuent à leur note globale : les enjeux ESG matériels (ou « MEI » - Material ESG Issues), la gouvernance d'entreprises et des sujets idiosyncratiques. La notation de risque ESG est constituée des scores de 3 à 9 enjeux ESG matériels (sur un total possible de 20) ainsi que d'un score de gouvernance d'entreprise. Les indicateurs analysés sur ces différents enjeux ESG matériels sont entre autres :

- les émissions carbone, l'utilisation des ressources telles que l'eau pour le pilier Environnemental,
- la gestion du capital humain au travers de plan de formation mis en place par l'entreprise, pour le pilier Social,
- la qualité du management, l'intégrité du comité de direction pour la gouvernance des entreprises.

Ces scores auront des pondérations différentes en fonction du sous-secteur auquel appartient l'entreprise évaluée, ainsi que de l'exposition au risque spécifique à cette entreprise. De plus, les controverses dans lesquelles une entreprise a été impliquée sont intégrées dans la notation de risque ESG afin de refléter au plus près de la réalité sa performance dans la notation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez contacter votre interlocuteur habituel au sein de Natixis Investment Managers ou consulter www.sustainalytics.com/esgratings/

Copyright © (2025) Sustainalytics. Tous droits réservés. Ce rapport contient des renseignements élaborés par Sustainalytics. Ces informations et données sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (Données de tiers) et sont fournies à titre informatif uniquement. Ils ne constituent ni un produit ou un projet, ni un conseil en investissement, et ne sont pas tenus d'être complets, opportuns, exacts ou adaptés à une fin particulière. Leur utilisation est assujettie à des conditions disponibles à l'adresse <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers/>.

En utilisant les critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif pertinent serait notamment de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables à long terme. Les critères ESG peuvent être générés en utilisant les modèles propriétaires du gestionnaire d'investissement délégué, des modèles et des données tiers ou une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent changer au fil du temps ou varier selon le secteur ou l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. Appliquer des critères ESG au processus d'investissement peut mener le gestionnaire d'investissement délégué à investir dans des titres ou à les exclure pour des raisons non financières, indépendamment des opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être périodiquement incomplètes, inexactes ou indisponibles. En conséquence, il existe un risque que le gestionnaire d'investissement délégué évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

Notation et catégorie Morningstar

Notation et catégorie Morningstar © 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

Uniquement à titre indicatif, la performance du Fonds peut se comparer à celle de l'Indice de référence. Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte en matière d'indice et peut par conséquent s'en écarter considérablement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges : Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de l'OPC (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par l'OPC. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Labels

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative de l'OPC liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire du Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés sur lesquels le gérant du Fonds intervient. En conséquence, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de liquidité : le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs de parts de l'OPC, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales. Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. VEGA Investment Solutions est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est fourni à titre d'information aux prestataires de services d'investissement ou autres Clients professionnels ou Investisseurs qualifiés uniquement et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur leur demande écrite. Le présent document ne doit pas être utilisé avec les Investisseurs particuliers. Il appartient à chaque prestataire de services d'investissement de veiller à ce que l'offre ou la vente de parts de fonds ou de services d'investissement de tiers à ses clients soit conforme au droit national applicable.

Veuillez lire attentivement le Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir. Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement sur le site Internet de Natixis Investment Managers (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de la documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents).

Dans l'UE : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738, siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. **Allemagne :** Natixis Investment Managers International, Zweigniederlassung Deutschland (enregistrée sous le numéro : HRB 129507). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main. **Italie :** Natixis Investment Managers International Succursale Italiana (enregistrée sous le numéro : MI-2637562). Siège social : Via Adalberto Catena, 4, 20121 Milan, Italie. **Pays-Bas :** Natixis Investment Managers International, succursale néerlandaise (enregistrée sous le numéro : 000050438298), siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. **Espagne :** Natixis Investment Managers International S.A., Sucursal en España (enregistrée sous le numéro : NIF W0232616C), siège social : Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. **Luxembourg :** Natixis Investment Managers International, succursale de Luxembourg (enregistrée sous le numéro : B283713), siège social : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **Belgique :** Natixis Investment Managers International, succursale belge (enregistrée sous le numéro : 1006.931.462), Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, (enregistrée sous le numéro : CHE-114.271.882) Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, Level 4, Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, EC4R 2YA. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubai, Émirats arabes unis.

À Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (NIM Singapore), siège social 5 Shenton Way, #22-05/06, UIC Building, Singapour 068808 (société enregistrée sous le numéro 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés aux fins d'information uniquement. NIM Singapore est réglementée par l'Autorité monétaire de Singapour en vertu d'une licence de services relatifs aux marchés de capitaux pour mener des activités de gestion de fonds, et dispose du statut de conseiller financier exempté. La division Mirova (enregistrement du nom sous le numéro : 53431077W) et la division Ostrum (enregistrement du nom sous le numéro : 53463468X) font partie de NIM Singapore et ne sont pas des entités juridiques distinctes. Cette publicité ou publication n'a pas été examinée par l'Autorité monétaire de Singapour.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taïwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Corée : Fourni par Natixis Investment Managers Korea Limited (société enregistrée auprès de la Financial Services Commission for General Private Collective Investment Business) aux distributeurs et investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas ou plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A. Bureau : San Lucas 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne no 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.

Bien que Natixis Investment Managers estime que les informations fournies dans ce document sont fiables, y compris celles provenant de tiers, elle ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité desdites informations. Ne peut être redistribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Aux États-Unis : Fourni par Natixis Distribution, LLC, 888 Boylston St., Boston, MA 02199 pour les conseillers financiers américains qui traitent avec des investisseurs qui ne sont pas des U.S. Persons (au sens de la Regulation S prise en application de la Loi sur les valeurs mobilières de 1933) ou des personnes présentes aux États-Unis. Il se peut qu'il ne soit pas redistribué aux U.S. Persons ou personnes présentes aux États-Unis. Natixis Investment Managers comprend toutes les entités de gestion financière et de distribution affiliées à Natixis Distribution, LLC et Natixis Investment Managers International.

Ce document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques de commerce qui ne sont pas nécessairement enregistrés dans toutes les juridictions. Les enregistrements de tiers sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées (ensemble « Natixis »). Ces tiers propriétaires ne soutiennent, ne cautionnent ou ne participent pas à la fourniture des services, fonds ou autres produits financiers de Natixis.

L'information sur l'indice contenue dans le présent document provient de tiers et est fournie « telle quelle ». Toute utilisation de ces informations relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Chacune des entités tierces impliquées dans la compilation, le calcul ou la création d'informations sur les indices, exclut toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, précision, intégralité, actualité, non contrefaçon, qualité marchande et adaptation à un usage particulier) quant à ces informations.

La mise à disposition de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans ce document ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions de la(des) personne(s) concernée(s) à la date indiquée. Ils sont, ainsi que les avoirs en portefeuille et les caractéristiques indiquées, susceptibles d'être modifiés et ne sauraient être interprétés comme ayant une quelconque valeur contractuelle. Rien ne garantit que les événements se dérouleront comme le prévoit le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. La communication d'informations relatives aux performances passées ne garantit pas les performances futures. Le présent document ne peut être redistribué, publié ni reproduit en tout ou en partie.

Tous les montants cités sont libellés en EUR, sauf mention contraire. Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.